

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2007)
Heft: 1718

Artikel: Les radicaux bradent l'impôt fédéral direct
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024214>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les radicaux bradent l'impôt fédéral direct

André Gavillet

Le climat politique genevois n'est pas très sain. En organisant à Genève l'assemblée des délégués chargée d'approuver le programme électoral du parti, les radicaux prenaient un risque: celui de la contagion. Et ça n'a pas manqué. Ils se sont enrhumés du cerveau. Ils proposent, eux qui par Hans-Rudolf Merz ont la responsabilité de gérer les finances fédérales, de supprimer l'impôt fédéral direct (IFD). Politiquement la proposition est invendable en raison du transfert de la charge fiscale - les gains substantiels réalisés par les plus riches étant financés par tous les autres contribuables, y compris les plus pauvres. L'idée n'ira donc pas plus loin que son effet d'annonce médiatique.

Mais il est un point que n'ont pas relevé les commentateurs. L'IFD frappe aussi les personnes morales. Dans les cantons qui pratiquent à fond la concurrence fiscale, l'IFD maintient une imposition minimale de base. Supprimer l'IFD rendrait la position suisse encore plus indéfendable à Bruxelles. Le radical Hans-Rudolf Merz pourrait organiser une nouvelle tournée de ses alliés européens pour leur expliquer la pensée politique du parti radical suisse. Ajoutons que, contrairement à ce qu'on pourrait croire, les cantons qui pratiquent la sous-enchère fiscale tiennent à l'IFD qui leur assure un gain constitutionnellement garanti, puisque le 15% de cet impôt leur est ristourné.

Ce qui inquiète dans ce manque de tenue gouvernementale des radicaux suisses, c'est la difficulté de réussir un programme minimum pour la prochaine législature. Il est vrai que la Suisse dispose d'une marge d'augmentation de la TVA. Mais elle doit être utilisée prioritairement pour assurer le financement de notre sécurité sociale (AI, AVS, LAMal). Une telle décision est la clé de voûte d'un accord gouvernemental. Le PDC et le PS pourraient s'y rallier. Les radicaux ne se révèlent pas prêts à entrer en matière.